



V1.5 - 24/01/24



## Admission

### Qualités requises

- Manipuler, manœuvrer, avec dextérité des outils et des équipements
- Faire preuve de rigueur, de précision et de méthode
- Sens des responsabilités
- Être vigilant vis-à-vis des normes de sécurité et règlements techniques

### Démarches

- Contacter le service apprentissage/CAD
- Entretien individuel et personnalisé
- Aide à la recherche d'une entreprise d'accueil



## Contenu de la formation

### Enseignement professionnel et général

- U1 : Mathématiques - Sciences physiques et chimiques
- U2 : Préparation d'une opération
- U31 : Réalisation d'une installation
- U32 : Livraison d'une installation
- U33 : Dépannage d'une installation
- U34 : Economie-gestion
- U35 : Prévention-Santé-Environnement
- U4 : Anglais
- U5 : Français - Histoire-géographie - Enseignement moral et civique
- U6 : Arts appliqués et cultures artistiques
- U7 : Education physique et sportive
- Habilitation électrique B1V-BR



## Missions en entreprise

- Préparer les opérations de réalisation, de mise en service, de maintenance
- Implanter, câbler, raccorder les matériels électriques
- Effectuer les vérifications, réglages, essais fonctionnels nécessaires à la mise en service de l'installation électrique
- Participer aux opérations nécessaires aux levées de réserves de l'installation
- Réaliser une opération de maintenance préventive et corrective
- Expliquer le fonctionnement de l'installation au client



## Objectifs de la formation

Être capable :

- d'assurer des activités professionnelles relatives à la mise en œuvre, l'utilisation, la maintenance des installations et des équipements électriques (courants forts, courants faibles, production d'énergie électrique) en maîtrisant les aspects normatifs relationnels, économiques, commerciaux et sécuritaires
- de maintenir en état de fonctionnement les équipements et installations électriques à l'atelier ou sur un chantier tout en assurant la sécurité des locaux, des biens et des personnes
- de diriger et de rendre compte de l'activité de son équipe



## Validation de la formation

Cette formation est validée par le diplôme du **Bac Professionnel Métiers de l'Électricité et des Environnements Connectés**, de niveau 4.



## Type de contrat et conditions d'admission

|  |  |
|--|--|
| Durée  | 2 ans  |
| Validation blocs de compétences                                      | Non  |
| Equivalence  | Formation diplômante de niveau 4.  |
| Suite de parcours et débouchés                                       | Une poursuite d'études est envisageable en BTS ou BTSA.<br><a href="#">RNCP25353 - BAC PRO - Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés - France Compétences (francecompetences.fr)</a>   |
| Délai d'accès  | Délais liés à l'instruction et à la validation du dossier d'inscription.   |
| Contact  | service-apprentissagecad@cma-gers.fr   |
| Méthodes mobilisées  | Présentiel   |
| Accessibilité aux personnes handicapées                              | Contactez le référent handicap : r.steyskal@cma-gers.fr  |
| Modalités d'évaluation   | Examen ponctuel ou contrôle en cours de formation  |
| Prérequis  | Être titulaire d'un des diplômes suivants :<br>- CAP Electricien<br>- CAP Dessinateur industriel en construction électrique<br>- CAP/BEP Electrotechnique<br>- BEP Froid et climatisation  |
| Prérequis au contrat d'apprentissage                                 | - 15 ans et avoir terminé la classe de 3 <sup>ème</sup><br>- 16 à 29 ans révolus<br>- Sans limite d'âge pour les travailleurs handicapés (RQTH) et pour les projets de création ou reprise d'entreprise  |
| Prérequis au contrat de professionnalisation                         | - 16 à 25 ans révolus<br>- A partir de 26 ans :<br>o Demandeurs d'emploi de 26 ans et plus<br>o Bénéficiaires du RSA (Revenu de solidarité active)<br>o Bénéficiaires de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH) |
| Unités accessibles par mobilisation du CPF ou financement individuel | Tous les salariés et demandeurs d'emploi de plus de 16 ans.  |
| Tarif  | 9300€ / an<br><b>Prise en charge complète pour un contrat d'apprentissage</b><br><b>Prise en charge partielle ou totale pour tout autre dispositif selon la situation et le statut du candidat : nous consulter</b>  |

Nom du certificateur : Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

Date d'enregistrement de la certification : 01/03/2016

